

Niévroz, le 18 Novembre 2010

MAIRIE de NIEVROZ



Secrétariat ouvert : du mardi au samedi de 08H30 à 11H30
Les mardis de 14H30 à 17H30 et vendredis de 14H30 à 17H00

Nos Réf : PB/IR

Monsieur le Maire de la Commune
de NIEVROZ

à

MONSIEUR LE PREFET DE L'AIN
PREFECTURE DE L'AIN
45 Avenue Alsace Lorraine
01000 BOURG EN BRESSE

OBJET : mise en compatibilité du POS avec le projet du CFAL

COPIE

Monsieur le Préfet,

Nous avons bien reçu votre courrier du 26 Octobre 2010 par lequel vous nous demandez notre avis sur la mise en compatibilité du POS de notre commune avec le projet du CFAL.

En réponse, nous avons le regret de vous informer que le dossier étant irrecevable en l'état, nous ne pouvons donner une suite favorable à votre demande.

En effet, nous serons en mesure de vous donner une réponse précise lorsque nous aurons des éléments complémentaires et précis d'appréciation sur les nuisances et risques générés par cette infrastructure, à l'égard de nos populations en matière de santé publique et de sécurité des biens et des personnes, et notamment sur les thèmes suivants : bruits, inondations, transports de matières dangereuses...

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de nos respectueuses salutations.



Le Maire,

P. BATTISTA